

Troisième appel à projets du programme Interreg Sudoe

Cette présentation a été réalisée dans le cadre du webinaire du 22/06/2018.

L'enregistrement peut être visualisé à travers le lien suivant:

<https://attendee.gotowebinar.com/recording/3395922318326621955>



Programme

A propos d'Interreg Sudoe

Gestion du programme

Marchés publics

Plan anti-fraude Sudoe

Évaluations & Règlements

Programmes précédents

Contact

A propos d'Interreg Sudoe

Qu'est-ce qu'est Interreg?



Programa de
cooperación
(español)

Programme de
coopération
(français)

Programa de
cooperação
(português)

Cooperation
Programme
(English)

El Programa cuenta con un **resumen destinado a la ciudadanía** en el que se ofrece una visión general de sus objetivos y características:

Resumen ciudadano

Résumé citoyen

Resumo cidadão

Citizens' summary

Asimismo, existe un **resumen destinado específicamente a los beneficiarios potenciales**:

Resumen para
beneficiarios
potenciales

Résumé pour les
bénéficiaires
potentiels

Resumo para os
beneficiários
potenciais

Summary for potential
beneficiaries

ES
FR
PT
EN

Le territoire éligible Sudoe

Tous les organismes situés en
Espagne - CA continentales/
Baléares/Ceuta/Melilla
France - 3 régions
Portugal - Continental
Royaume-uni – Gibraltar
Principauté d'Andorre
(sans recevoir de fonds)

Autres régions hors du Sudoe :
Les organismes ne pourront pas
être bénéficiaires, c'est-à-dire
recevoir des fonds. Ils pourront
prendre part comme partenaire
associé (sans recevoir de fonds)



COMPÉTITIVITÉ

CROISSANCE VERTE ET DURABLE

AXE PRIORITAIRE	COMPÉTITIVITÉ				CROISSANCE VERTE ET DURABLE											
OBJECTIF THÉMATIQUE	1: PROMOUVOIR LES CAPACITES D'INNOVATION POUR UNE CROISSANCE INTELLIGENTE ET DURABLE		2: STIMULER LA COMPÉTITIVITÉ ET L'INTERNATIONALISATION DES PME DU SUD-OUEST EUROPEEN		3: CONTRIBUTER A UNE PLUS GRANDE EFFICACITE DES POLITIQUES EN MATIERE D'EFFICACITE ENERGETIQUE		4: PREVENIR ET GERER LES RISQUES DE MANIERE PLUS EFFICACE		5: PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET PROMOUVOIR L'EFFICACITÉ DES RESSOURCES							
PRIORITÉ D'INVESTISSEMENT	1: Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation		3: Améliorer la compétitivité des PME		4: Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans l'ensemble des secteurs		5: Favoriser l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques:		6: Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources							
OBJECTIF SPÉCIFIQUE	1b: Favoriser l'investissement des entreprises dans l'innovation et la recherche, ainsi que les synergies entre les entreprises, les centres de R&D et les centres d'enseignement supérieur...		3a: Promotion de l'esprit d'entreprise, notamment en contribuant à l'exploitation économique des idées novatrices et en stimulant la création de nouvelles entreprises		3b: Développement de nouveaux modèles entrepreneuriaux pour les PME, notamment pour leur internationalisation		4c: Promouvoir l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris les bâtiments publics et le secteur du logement		5b: Incitation à l'investissement afin de faire face à des risques spécifiques, garantie de prévention face aux catastrophes et développement de systèmes de gestion des catastrophes		6c: Protection, promotion et développement du patrimoine culturel et naturel		6d: Protection et restauration de la biodiversité et du sol, et promotion des services liés à l'écosystème, y compris le réseau NATURA 2000 et les infrastructures vertes			
INDICATEUR DE RESULTAT	Renforcer le fonctionnement synergique et en réseau de la R&I au niveau transnational dans les secteurs spécifiques du SUDOE à partir de la spécialisation intelligente		Développer la diffusion de la recherche appliquée en relation avec les technologies clés génériques		Développement de capacités pour l'amélioration de l'environnement des entreprises de l'espace SUDOE		Amélioration et accroissement des possibilités d'internationalisation des PME		Améliorer les politiques d'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et logements par la mise en réseau et l'expérimentation conjointe		Amélioration de la coordination et de l'efficacité des instruments de prévention, de gestion des catastrophes et de réhabilitation des zones sinistrées		Améliorer les méthodes de gestion du patrimoine naturel et culturel commun par la mise en réseau et l'expérimentation conjointe		Renforcer la coopération des gestionnaires d'espaces naturels du SUDOE par le développement et la mise en œuvre de méthodes conjointes	
INDICATEUR DE RESULTAT	Réseaux de collaboration développant des activités transnationales dans les secteurs prioritaires de l'Espace SUDOE		Nouvelles technologies appliquées à l'espace SUDOE		Développement de l'environnement entrepreneurial dans l'espace SUDOE		Perfectionnement des conditions d'internationalisation des PME dans l'espace SUDOE		Pourcentage d'acteurs du secteur de l'efficacité énergétique qui participent à des projets de coopération transnationale		Pourcentage de territoire couvert par des dispositifs transnationaux de prévention et de gestion des risques		Pourcentage de sites naturels et patrimoniaux impliqués dans des stratégies transnationales de développement durable		Pourcentage d'espaces protégés impliqués dans des stratégies transnationales	

Mon projet va-t-il
contribuer à
atteindre les
réalisations
espérées du
programme Sudoe?



Les réalisations attendues du programme Sudoe

33 Services de développement entrepreneurial mis en place ou soutenus par le SUDOE

22 Services d'internationalisation mis en place ou soutenus par SUDOE

20 outils et services mis au point pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

13.500.000 Population bénéficiant de mesures transnationales de protection contre les risques naturels

1100 entreprises bénéficiant d'un soutien

1100 entreprises recevant un soutien non financier

12 actions pilotes et de stratégies développées afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

12 stratégies ou de plans d'action transnationaux mis au point pour la prévention et la gestion des risques

Le troisième appel à projets

Texte officiel

Publié sur le site Internet du
programme Interreg Sudoe

www.interreg-sudoe.eu

Disponible en

- Espagnol
- Français
- Portugais

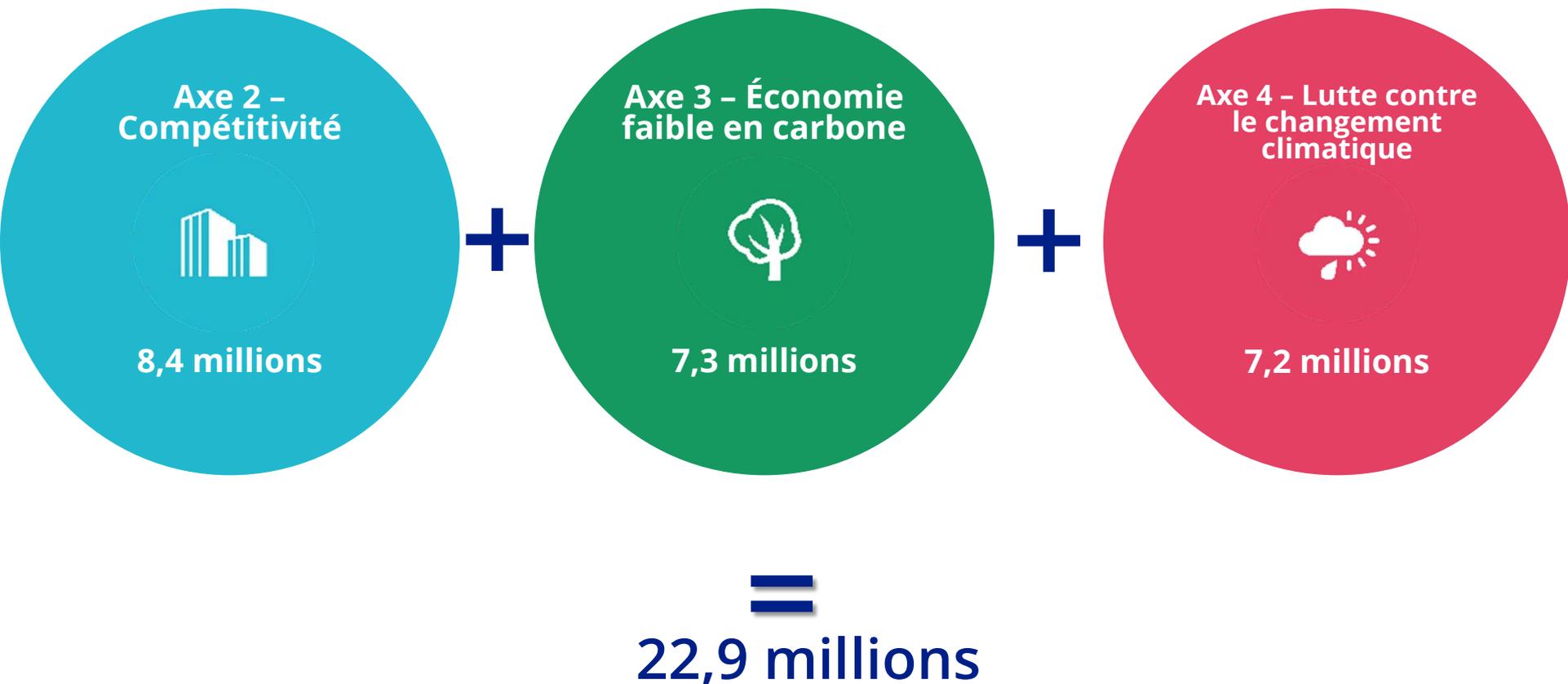
Texte officiel du troisième appel à projets

Version française

Approuvé par le comité de suivi par consultation écrite,
05 juin 2018

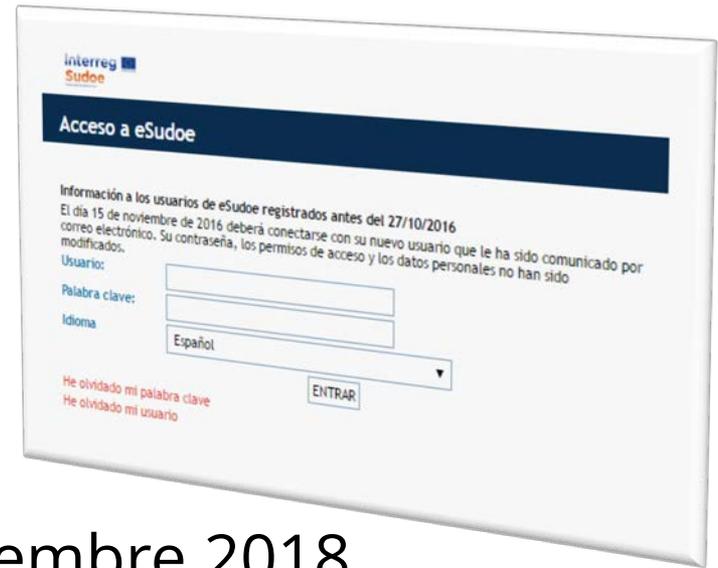


Axes prioritaires ouverts et budget (en euros)





Calendrier



Première phase : du 3 au 21 septembre 2018

... ouverture d'eSudoe pour
renseigner le dossier
UTC/GMT +2 heures
3 septembre 2018
21 septembre 2018 avant
12:00:00 (midi)

... préparation des
candidatures possible après
la publication le 5 juin 2018

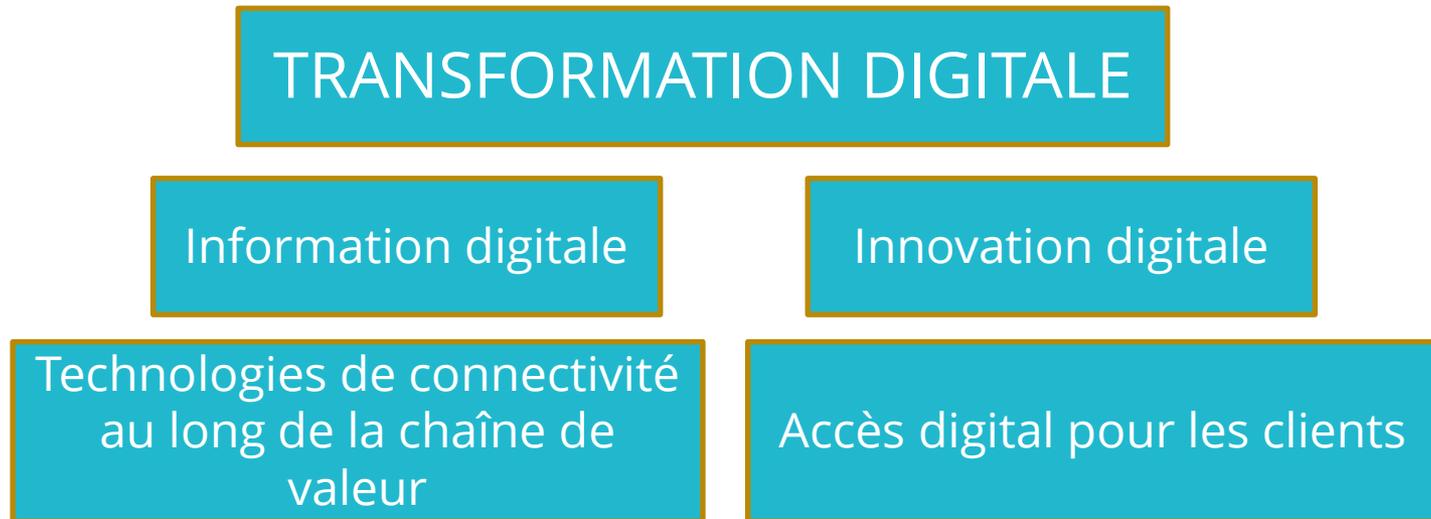
SEP
2018

LUNES	MARTES	MIÉRCOLES	JUEVES	VIERNES	SÁBADO	DOMINGO
27	28	29	30	31	01	02
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
01	02					

Conditions de participation à l'appel à projets

Caractéristiques OE 3a1

- Type de projet



- Type d'acteurs

clusters
d'entreprises /parcs
d'entreprises
/associations
sectorielles



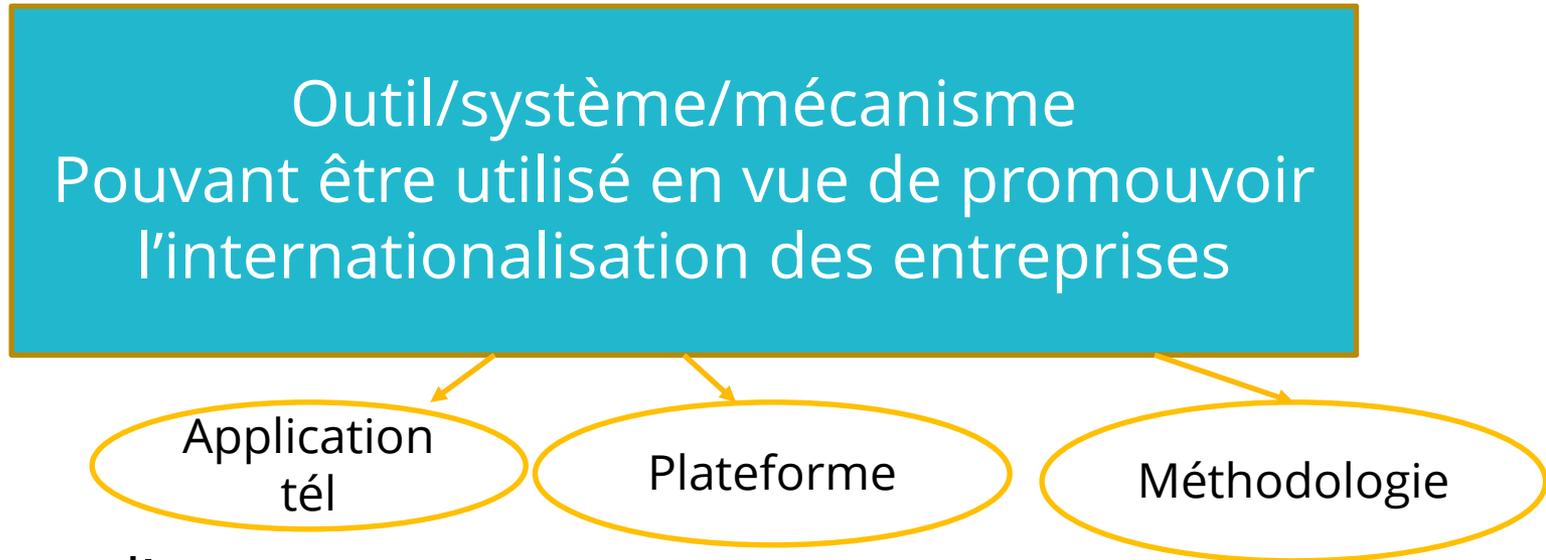
institutions publiques de
soutien à la création et à
la croissance d'entreprises
(agences, chambres de
commerce, etc.)



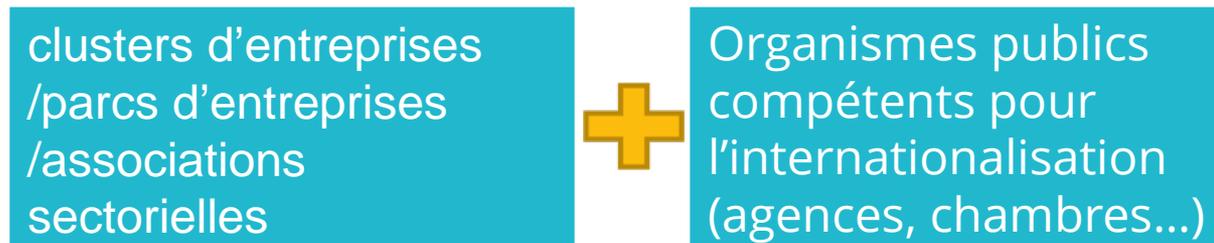
organismes compétents :
universités, centres
technologiques

Caractéristiques OE 3b1

- Type de projet



- Type d'acteurs



Caractéristiques OE 4c1

Projet pilote
innovant

- Type de projet

design, la validation et la mise en oeuvre
de modèles d'efficacité énergétique
→ économie d'énergie dans les
bâtiments publics et les logements

- Type d'acteurs

organismes publics
compétents pour la
mise en oeuvre de
mesures
d'amélioration de
l'efficacité énergétique



organismes
professionnels
agence de l'énergie



organismes
compétents:
universités, centres
technologiques,
entreprises

Caractéristiques OE 5b1

- Type de projet

Élaboration plan ou stratégie de prévention des risques, plans d'urgence, plans d'intervention rapide...

Orientation pratique (ex: projet pilote)

Capitalisation des pratiques innovantes en matière de gestion des risques mises en oeuvre par d'autres projets

Indiquer zones affectées

Indiquer type de risque traité

- Type d'acteurs

Organismes publics compétents (agences, unités de planification, parcs naturels...)



Organismes compétents : universités, cluster, centres technologiques

<p>Conditions de l'appel à projets / dossier de candidature</p>	<p>Troisième appel à projets (juin 2018)</p>
<p>Éligibilité des dépenses</p>	<p>À partir du 1er juillet 2017 (préparation) À partir du 1er janvier 2018 (exécution)</p>
<p>Partenariats</p>	<p>Bénéficiaires d'au moins 3 États membres de l'Union européenne participant au programme Conditions de chaîne de valeur par objectif spécifique</p>
<p>Type de projet</p>	<p>Conditions générales du programme et conditions spécifiques par objectif spécifique</p>

Les projets attendus

Objectifs et résultats

- Les réalisations (principales) prévues doivent contribuer à un des indicateurs de réalisation du programme
- Le projet doit être pragmatique dans sa capacité à apporter une **solution** à un problème identifié sur le Sudoe
- Clarté et cohérence des **objectifs**

Transnationalité

- démontrer la pertinence (pas d'actions locales juxtaposées)
- Démontrer la plus-value de l'approche transnationale et en quoi permet elle d'atteindre un résultat que les entités seules ne pourraient atteindre
- Identifier les apports de chaque partenaire et les synergies que permet l'approche transnationale

Partenariat

- **Chaîne de valeur** : tous les agents nécessaires à un impact réel
- Représentativité territoriale du partenariat au niveau du Sudoe
- Compétence technique et capacité financière et administrative

Réalisations

- Une **réalisation principale** concrète contribuant à l'indicateur de réalisation
- **Transférabilité / pérennité des réalisations** : indiquer de quelle manière les réalisations seront transférées à d'autres acteurs et les activités prévues pour assurer leur durabilité
- **Stratégies** territoriales : démontrer que la réalisation principale s'y insère en citant le(s) mesure(s) concrète(s) des stratégies et les contributions concrètes de la réalisation du projet

Bénéficiaires potentiels et taux de cofinancement

Bénéficiaires et taux de cofinancement (fiche 3.2 guide Sudoe)

Type de bénéficiaire	Taux de cofinancement général (principe)	Type de contrepartie nationale
Organisme public	75%	Publique
II) de droit public (Directive 2014/24/UE)	75%	Publique
III) Privé à but non lucratif	75%	Privée
IV) Privé à but lucratif et/ou entreprise*	75%	Privée



Modularité du taux de cofinancement

- En fonction de l'activité que développe le projet- le bénéficiaire et/ou de sa nature
- Règlement de minimis (1407/2013), aides compatibles (651/2014, PME ou entreprises intermédiaires)
- Taux maximum applicable, en fonction des circonstances :
 - 75% par défaut
 - 50%
 - 25%

Présentation de la candidature

Mode de présentation de la candidature

- Vers le zéro papier : tous les documents sont présentés sur eSudoe (voie informatique) uniquement 
- Seule la déclaration responsable et d'engagement du chef de file doit être également présentée en version papier 

La sélection des projets

Ma proposition de
projet répond t-elle
aux critères
d'admissibilité et de
sélection du
programme Sudoe?



Les critères d'admissibilité

2 critères corrigibles

il est demandé d'apporter la documentation dans un délai de

20 jours calendaires

respect scrupuleux du délai

4 critères excluants

la candidature n'est pas instruite
et est proposée comme
inéligible

Conditions de l'appel à projets

Selon chaque objectif spécifique

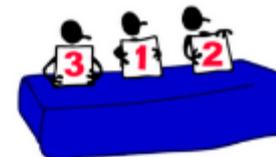


L'instruction

Après avoir passé la phase
d'admissibilité et conformité
avec l'appel à projets

Critères
d'évaluation

ETAPE
03



Notation des projets par les
autorités nationales et le
secrétariat conjoint

ETAPE
04



autorisé à passer à la
seconde phase



- non autorisé à
passer à la 2ème
phase
- non admissible
- inéligible

**Comité de
programmation**

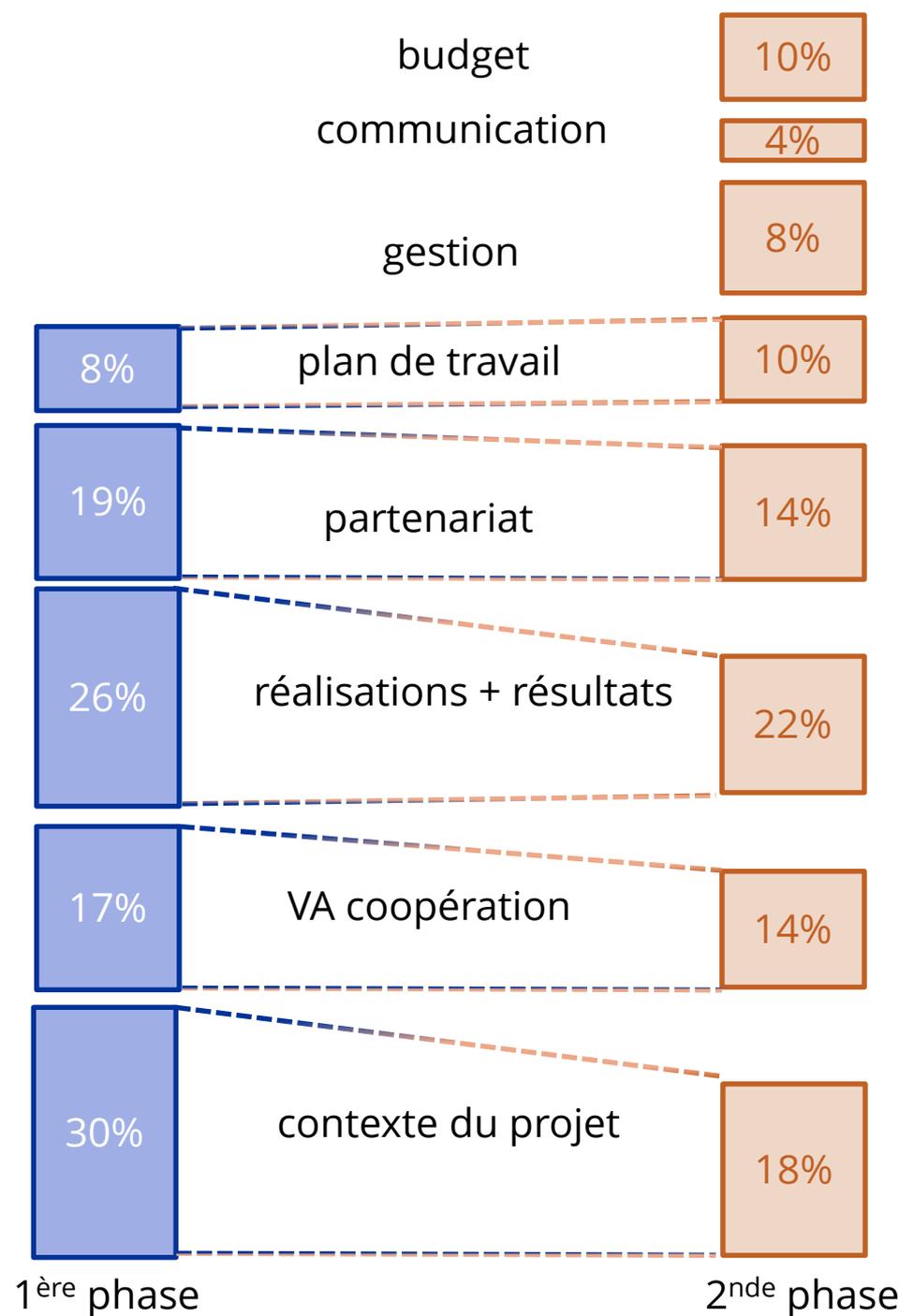
Décide d'après les
propositions de l'instruction

ETAPE
05

Notification au
chef de file



Les critères de sélection et leur pondération dans les deux phases



La notation des candidatures

1

- Notation réalisée par :
- les autorités nationales
- le secrétariat conjoint

2

- Obtention d'une note moyenne globale sur 100 points

3

- Etablissement d'une classification en fonction de la note obtenue

4

- Note > 50 points: projet considéré (en fonction de la disponibilité financière de l'axe dans lequel il s'insère)
- Note < 50 points: projet non considéré (proposé comme non approuvé)



Prend le café avec nous...



60 minutes avec Sudoe

Une session hebdomadaire par visioconférence pour poser vos questions sur le 3^{ème} appel à projets



ES: mer. 12:00-13:00

PT: mer. 14:30-15:30
(heure PT)

FR: jeu. 11:00-12:00